



Visite du musée et du site archéologique des Tumulus de Bougon.

publié le 25/11/2021

Vivre une journée au temps de la préhistoire

Le mardi 19 octobre, nous sommes allés avec notre classe au musée des Tumulus de Bougon.

Notre journée a commencé par un travail à partir d'une frise chronologique montrant des scènes de vie quotidienne des différentes périodes de la préhistoire : le Paléolithique, le Mésolithique, le Néolithique.

Puis notre guide nous a emmenés visiter les tumulus. Au cours des 19e et 20e siècles, des fouilles archéologiques ont été menées dans ces tumulus. Ces tumulus, au nombre de 6, qui peuvent avoir plusieurs formes, font partie des plus anciennes architectures mégalithiques de la façade atlantique. Ils ont été construits au Ve millénaire avant notre ère, ils sont de véritables architectures, construites avec de la terre et des pierres et recouvrent parfois un dolmen. Dans le Tumulus A, les archéologues auraient retrouvé des ossements de plus de 200 corps. Ce tumulus a une pierre unique comme plafond, elle pèse 90 tonnes et a sûrement été placée grâce à un système de roulement sur des troncs.

Notre visite s'est poursuivie dans le musée où sont exposés des objets trouvés pendant les fouilles mais aussi des reconstitutions comme celle de la maison du Néolithique.

L'après midi, nous nous sommes glissés dans la peau d'archéologues. Chaque élève a fouillé un mètre carré dans un site reconstitué à l'aide d'un pinceau, mini pelle et sceau. Nous avons mis à jour, des objets et les vestiges d'une maison du néolithique mais aussi de la période gallo-romaine.

Toutes les classes de 6eme ont découvert ce musée et ce site archéologique sur la même semaine. Les ateliers ont été l'occasion de découvrir l'archéologie, de vivre la vie et les activités des hommes préhistoriques du Néolithique comme la pêche ou encore l'élevage des animaux.

Rédaction :

Les élèves de la classe de 6eme E



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.